

**Extrait du registre des délibérations de la commune de  
LA PRENESSAYE.**

L'an deux mille vingt, le seize décembre à 19H00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Isabelle COROUGE, Maire.

Etaient présents : Isabelle COROUGE; Stéphane MALESTROIT; Martine ROUZO; Claude ROCABOY; Marie-Claire AUBERT; Patrick AUBRON; Martial COURTEL; Daniel GENTILHOMME; Elodie JANVIER; Françoise LE FLAHEC ; Marcelline LE GOFF; Alain MARTIN; Elisabeth RAULOT; Loïc TRILLARD.

Il a été procédé à la nomination d'Elodie JANVIER, secrétaire de séance

**2020.65 TARIFS 2021**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE d'instaurer pour l'année 2021 les tarifs suivants:

<b>CANTINE 2021</b>	
Repas enfant	3.15 €
Repas adulte	6.00 €
<b>GARDERIE 2021</b>	
Tarif pour une heure: (divisible en 4 1/4 d'heure)	1.00€
Famille nombreuse A partir du 3ème enfant	Demi-tarif

<b>LOTISSEMENTS</b>	
DU CLOS LAURENT Prix du m²/TTC	12.50€
DU CLOS LAURENT II Prix du m²/TTC	15.00€

<b>ASSAINISSEMENT 2021 (€ HT) (délibération 2019.72 du 27/11/2019)</b>	
Abonnement	<b>35€</b>
Consommation de 0 à 30 m³	1.33€
Consommation de 31 à 100 m³	1.00€
Consommation de 101 à 500 m³	0.80€
Consommation + de 500 m³	0.56€

<b>CAMPING (tarif par jour:) 2021</b>	
emplacement	2.00 €
électricité	3.00 €
véhicule	1.50 €
Adulte, + de 12ans	2.50 €
Enfant - de 12 ans	1.50 €
Animal de compagnie	0.50 €

<b>TRANSPORT SCOLAIRE Délibération (2020.41 du 01/07/2020)</b>	
1er semestre	60.00 €
2ème semestre	60.00 €

<b>CIMETIERE 2021</b>	
<b>CONCESSION 20 ANS</b>	
125 x 235 m (1 à 4 places)	103.00€
150 x 235 m (2 à 8 places)	155.00€
225 x 235 m (9 places maxi.)	206.00€
<b>CONCESSION 30 ANS</b>	
125 x 235 m (1 à 4 places)	124.00€
150 x 235 m (2 à 8 places)	185.00€
225 x 235 m (9 places maxi.)	247.00€
<b>COLOMBARIUM</b>	
10 ans	103.00€
20 ans	206.00€
<b>CAVEAU COMMUNAL</b>	
Occupation 1 mois	GRATUIT
Au-delà d'un mois : majoration de 1% par jour du tarif minimal de concession	

<b>PHOTOCOPIES 2021</b>		
	<b>N &amp; B</b>	<b>COULEUR</b>
<b>A4</b>		
recto	0.20 €	1.00 €
Recto verso	0.30 €	2.00 €
ASSO papier fourni recto	0.02 €	/
ASSO papier fourni recto verso	0.04 €	/
ASSO papier blanc non fourni	+ 0.01 €	

<b>A3</b>		
recto	0.40 €	2.00€
Recto verso	0.50 €	4.00€
ASSO papier fourni recto	0.03€	/
ASSO papier fourni recto verso	0.06€	/
ASSO papier blanc non fourni	+ 0.01 €	

<b>ECRAN + VIDEOPROJECTEUR 2021</b> (centre multifonctions et salle Philomène)		
	<b>EN SALLE</b>	<b>HORS SALLE</b> (vidéo uniquement)
caution	600.00€	600.00 €
location	20.00€	40.00€

<b>REFACTURATION TRAVAUX 2021</b> Mise à disposition de main d'œuvre communal	
<b>Tracteur + main d'œuvre</b>	<b>50 € TTC de l'heure pour 1 employé</b>
<b>Main d'œuvre</b>	<b>30 € TTC de l'heure</b>

<b>REFACTURATION REDEVANCE ORDURES MENAGERES</b> <b>LOGEMENTS COMMUNAUX 2021</b>	
<b>Collecte pour un bac 120l</b>	<b>175 €/ an soit 14.59 € pour 11 mois et 14.51 € pour 1 mois</b>
<b>Collecte pour un bac 240 l</b>	<b>235 €/ an soit 19.59 € pour 11 mois et 19.51 € pour 1 mois</b>

PARTICULIER DE LA COMMUNE 2024	CENTRE MULTIFONCTIONS			SALLE PHILOMENE
	GRANDE SALLE	PETITE SALLE	DEUX SALLES	
Réunion	50.00€	20.00€	70.00€	30.00 €
Aménagement salle (cérémonie)	50.00 € (+chauffage)			
Vin d'honneur, bal, loto, théâtre, divers...	110.00 €	45.00€	155.00€	65.00 € <i>Vin d'honneur uniquement</i>
Buffet	165.00€		250.00€	145.00 €
		90.00€		
Repas	220.00€	impossible	270.00€	
	Forfait majoration 2 salles	55.00€		
Retour	Majoré pour deux jours Salle + chauffage		30 %	
Chauffage <b>par jour</b> Du 01/11 au 31/03 <i>Systematiquement inclus</i> <i>+ si utilisation hors période</i>	59.00€	15.00€	65.00€	32.00 € <i>Facturation double si « pas éteint »</i>
CAUTION AVEC SONO (et/ou micros/vidéo°)				600.00 € 1 000.00 €
HORS COMMUNE Personne ne payant pas de taxe d'habitation	MAJORATION DE 20% (hors chauffage)			
ASSOCIATION COMMUNALE	Pour un repas, seul le forfait de la grande salle multifonctions est dû. Les deux premières locations de l'année seront facturées ½ tarif (hors chauffage) quelque soit la salle, cet avantage ne se cumule pas.			
GRATUITÉ SALLES ET CHAUFFAGE	Galette des rois; Carnaval; fête de la musique ; pot de rentrée scolaire; Assemblées Générales; Téléthon; Arbre de Noël de l'école; répétition de théâtre; comice agricole; rassemblement cantonal FNACA; manifestations municipales et réunions élections. Réunions du club de l'Amitié un jeudi sur deux (chauffage payant petite salle)			

Pour les personnes de la commune, une attestation sur l'honneur sera demandée, attestant que l'événement objet de la location les concerne personnellement et non un membre de la famille (ou ami) non résident sur la commune.

La personne ayant réservé une salle se doit de reprendre contact avec la mairie le 1<sup>er</sup> jour ouvré entre 10 heures et midi après la location pour faire un constat sur l'état de propreté de la salle.

Le nettoyage éventuel sera facturé 30 € de l'heure. (à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2011)

**ANNULATION DES LOCATIONS DE SALLE:** Toute personne ayant réservé une salle et demandant l'annulation devra :(sauf cas de force majeure : décès, annulation de mariage, hospitalisation, ...)

- moins de un mois ou égale à un mois: Régler la location en totalité (sans chauffage)
- un mois et un jour jusqu'à trois mois inclus: Régler la moitié de la location prévue
- Rien au -delà de trois mois

DESIGNATION	REPLACEMENT CASSE 2021
Assiette creuses	4.00 €
Assiette plate	4.00 €
Assiette à dessert	4.00 €
Verre à eau	4.00 €
Verre à vin	4.00 €
Verre à bar	1.00 €
Flûte	4.00 €
Tasse	3.00 €
Sous-tasse	2.00 €
Pot 1 litre	17.00 €
couteau	3.00 €
fourchette	2.00 €
Grande cuillère	2.00 €
Petite cuillère	1.00 €
plateau	5.00 €
Corbeille à pain	5.00 €
Cafetière 100 tasses	300.00€
ravier	2.00€
soupière	15.00€
légumier	10.00€
Plat long	18.00€
Plat creux	19.00€
Plat gastronome	55.00€
louche	10.00€
Bac à verres / tasses	10.00€
Bac à flûtes	10.00€
balai	10.00 €

*Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.*



**Certifié exécutoire compte tenu de la transmission  
en Préfecture le 19/12/2021  
Et de l'affichage le 18/12/2021**

